

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Bureau syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR <https://bande-rhenane-nord.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS BUREAU DU PETR DE LA BANDE RHENANE NORD SEANCE DU 22 MAI 2024

Sous la **Présidence** de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres présents :

Denis HOMMEL, Christiane HUSSON, Jacky KELLER, Michel LORENTZ, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER et Pascal STOLTZ Vice-présidents et Bernard HENTSCH, Assesseur

Membres excusés : Hubert HOFFMANN, Raymond RIEDINGER, Jean-Louis SITTE

Autre personne présente :

PETR : Sylvie GREGORUTTI, Directrice

Le Bureau du PETR a examiné les délibérations suivantes :

| | Objet | Résultat du vote |
|----------|--|---|
| 1 | Désignation du secrétaire de séance | Serge SCHAEFFER, désigné secrétaire de séance à l'unanimité |
| 2 | Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau du 13 mars 2024 | FAVORABLE à l'unanimité |
| 3 | Avis sur le projet d'aménagement dans la ZAE de Soufflenheim route de Drusenheim/Rue Jean Lenoir | FAVORABLE à l'unanimité |
| 4 | Demande de subvention au titre du soutien à l'ingénierie territoriale auprès de la Région Grand Est | FAVORABLE à l'unanimité |

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr>

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR – 1A, route de Herrlisheim à Drusenheim 03 88 06 74 32.

Le Président,



Denis HOMMEL

